

## Klaxon trompette KPL PL

Réf. K920384-K920386

Un avertisseur sonore est considéré comme un **ÉLÉMENT INDISPENSABLE DE SÉCURITÉ** pour prévenir d'un danger imminent (ex. systèmes d'alertes aux populations).

Il est impératif et OBLIGATOIRE dans tous les types de transports (routiers, maritimes, ferroviaires...).

l'avertisseur sonore est aussi considéré comme une source de nuisance sonore. C'est pourquoi son utilisation est très règlementée.

**LES PRODUITS KLAXON®, GAGE DE QUALITÉ, SONT CERTIFIÉS ET HOMOLOGUÉS SUR LA BASE DES DERNIÈRES NORMES EUROPÉENNES.**

En 1ère monte chez les plus grands constructeurs mondiaux, l'offre Klaxon® couvre également le marché de la rechange pour les applications suivantes :

- Motos
- Voitures, Voitures, Véhicules Utilitaires, 4x4
- Poids-Lourds
- Moyens industriels (Génie-Civil, chariots élévateurs...)
- Machines agricoles (tracteurs et gros engins agricoles)
- Bateaux (plaisance et maritime)

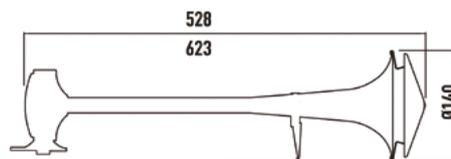
**Klaxon® équipe également les véhicules prioritaires français :**

- Police
- Gendarmerie
- Unité mobile hospitalière
- Ambulance
- Sapeur pompier

**Avertisseur sonore de type KPL**  **pour PL**

- CE 70/388

Référence	Désignation	Pression	Niveau sonore	Fréquence	Longueur de la trompe (mm)	U.V.	Cond.
<b>K920384</b>	Avertisseur sonore trompette type KPL - <b>Grave</b>	600-1200 kPa	118 dB	150 Hz	623	1	1
<b>K920386</b>	Avertisseur sonore trompette type KPL - <b>Aigüe</b>	600-1200 kPa	118 dB	180 Hz	528	1	1



PROXITECH s.a.s.

3, avenue Gutenberg - Parc Gustave Eiffel - 77600 Bussy-St-Georges

Tél. **01 71 58 26 10** - Fax. 01 71 58 26 15 - contact@proxitech.com - www.proxitech.com